

**RAPPORT D'ÉTAPE DE L'ÉTABLISSEMENT CONCERNANT
LE BUDGET DÉCENTRALISÉ DE PERFECTIONNEMENT**

Réseau:

Établissement:	Téléphone:
Direction:	N° d'établissement:

Nombre d'enseignantes et d'enseignants œuvrant dans l'établissement:	
Sommes allouées à l'établissement en _____:	a

Sommes utilisées à la mi-février:	
• frais de déplacement, repas et séjour	
• coût de la suppléance	
• coût du perfectionnement	
• autres coûts	
Total des sommes utilisées à la mi-février:	b
SOLDE: (a - b)	

CE BUDGET NE PEUT ÊTRE DÉFICITAIRE

Signature de la direction de l'établissement:

Signature de la personne représentant les enseignantes et enseignants au comité local de perfectionnement: (ou à défaut, de la personne déléguée syndicale)

Signature de la direction du réseau:

CE RAPPORT D'ÉTAPE DOIT PARVENIR À LA DIRECTION DU RÉSEAU À LA MI-FÉVRIER.
Faire parvenir une copie par télécopieur au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) au 514 687-4269.
Le CSSPI transmettra une copie de ce formulaire au SEPI dans un délai raisonnable suivant sa réception.

